

Publié le 16 mars 2010 à 05h00 | Mis à jour à 10h09

Secteur public: marasme dans les négos



Pour sauver les négos, «il faut que le Conseil du trésor ramène les différents comités patronaux à la réalité», dit le vice-président de la CSN, Louis Roy. Photothèque Le Soleil



Jean-Marc Salvet
Le Soleil

(Québec) Rien ne va plus dans les négociations du secteur public. À deux semaines de l'échéance fixée par les parties, le blocage est total, a appris *Le Soleil*.

Les leaders du Front commun intersyndical lanceront d'ailleurs aujourd'hui même un appel à la présidente du Conseil du trésor pour qu'elle intervienne.

Pour l'heure, ce qui inquiète le plus les représentants syndicaux, ce ne sont pas les négociations à la «table centrale» - malgré le fait que l'on n'y ait enregistré aucun progrès sur la question des salaires en plus de trois mois.

Ce qui trouble particulièrement, à ce stade-ci, ce sont les pourparlers aux «tables sectorielles», celles où l'on discute des conditions de travail et de l'organisation du

travail. Toutes sont embourbées.

«À la table centrale, il y a au moins des discussions intéressantes sur la retraite et les droits parentaux. Aux tables sectorielles, il n'y a plus aucune discussion», témoigne le vice-président de la FTQ, Daniel Boyer, en soulignant que l'échéance du 31 mars est à nos portes.

«Couteau sous la gorge»

Il dénonce les exigences des différents comités patronaux de négociation, ceux représentant entre autres les directions d'hôpitaux et des commissions scolaires. Leurs demandes «sont en deçà des conditions de travail qu'on nous a imposées en 2005», dit-il.

«Est-ce qu'on pourrait au moins partir des décrets pour négocier? Pour nous, c'est la base.»

Les comités patronaux réclament, par exemple, une diminution de la valeur des congés de maladie accumulés par les fonctionnaires, ainsi que la réduction du nombre de congés de maladie de 12 à 8 pour tous les employés de la santé. Ils entendent aussi «couper» dans les prestations versées en cas de maladie.

«On se fait mettre le couteau sous la gorge», regrette Dominique Verreault, du Secrétariat intersyndical des services publics, qui en appelle à une «négociation de bonne foi».

À l'inverse, le Front commun souhaite, lui, par exemple, une réduction de la semaine de travail des infirmières et des préposés aux bénéficiaires oeuvrant de soir et de nuit sans perte de salaire. Il s'agit de rendre ces quarts de travail plus attrayants et de réduire la désaffection qu'ils connaissent.

Pour sauver les négos, «il faut que le Conseil du trésor ramène les différents comités patronaux à la réalité», pense le vice-président de la CSN, Louis Roy. Il croit qu'ils n'ont pas entendu le message que leur a lancé la ministre Monique Gagnon-Tremblay le mois dernier. À les voir ainsi «s'accrocher à toute une série de reculs», il craint même qu'ils cherchent à faire la sourde oreille.

Sentiment d'urgence

Pourquoi un sentiment d'urgence plus grand pour les tables sectorielles que pour la grande négo salariale à la table centrale? Parce qu'en ce qui a trait aux salaires, même si l'écart entre l'offre du gouvernement et la demande des syndicats est grand, tout peut se régler en 15 minutes en théorie, explique-t-on.

En revanche, tout ce qui concerne les conditions de travail est plus technique, beaucoup plus compliqué à régler et requiert énormément plus de temps.

Le Front commun, composé de 475 000 employés de l'État, publiera un communiqué de presse ce matin pour faire valoir ses doléances et dénoncer «l'inertie patronale». Ses porte-parole se disent par ailleurs assurés du succès de la manifestation qui se tiendra samedi à Montréal.

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.